

Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
(CEMAC)



**DISCOURS DU PRESIDENT DE LA
COMMISSION DE LA CEMAC**

**A L'OUVERTURE DES TRAVAUX DU
SEMINAIRE REGIONAL DE HAUT NIVEAU SUR
LA SURVEILLANCE MULTILATERALE EN
ZONE CEMAC**

(Yaoundé, le 21 juillet 2015)

Messieurs les Ministres,

Monsieur le Gouverneur de la Banque des Etats de l’Afrique Centrale,

Messieurs les Commissaires ;

Excellences Mesdames et Messieurs les membres du Corps Diplomatique et Représentants des Organisations Internationales;

Mesdames et Messieurs les Représentants des Partenaires au Développement ;

Mesdames et Messieurs les Premiers Responsables des Institutions Communautaires ;

Mesdames et Messieurs les Délégués des Etats membres de la CEMAC,

Mesdames et Messieurs les Chercheurs et Universitaires ;

Distingués invités à vos rangs et grades respectifs ;

Mesdames et Messieurs ;

C’est pour moi un réel plaisir et un honneur de prendre la parole ce matin, dans cette belle cité de Yaoundé, capitale de la République du Cameroun, à l’occasion de ce séminaire régional de haut niveau sur la réforme du dispositif de la surveillance multilatérale en zone CEMAC.

Avant toute chose, permettez-moi d’adresser aux Autorités camerounaises, nos sincères remerciements pour premièrement l’appui multiforme dont elle fait montre à l’endroit de la Commission de la CEMAC et de la Communauté toute entière, et deuxièmement pour toutes les dispositions prises par elles pour

assurer le plein succès de ce séminaire. Que les hauts représentants du Cameroun, ici présents, transmettent à la Haute Autorité du pays, son Excellence Monsieur Paul BIYA, Président de la République, notre profonde reconnaissance et gratitude.

Excellences Messieurs les Ministres, votre présence parmi nous ce matin est la preuve sans faille de l'importance que vous accordez aux affaires de la Communauté en général et de celle de la surveillance multilatérale en particulier. Je vous en remercie.

Nos remerciements vont également à l'endroit de tous nos partenaires techniques et financiers, notamment la Banque Mondiale et la Coopération Française qui cofinancent avec la Commission de la CEMAC l'organisation de ce grand séminaire, le Fonds Monétaire International, l'Union Européenne, l'AFD, j'en oublie certaines d'autres. Je voudrais vous exprimer ma profonde gratitude pour avoir répondu présent à mon invitation.

Un mot tout particulier à Monsieur le Gouverneur de la BEAC, dont les collaborateurs œuvrent sans relâche aux cotés des miens pour le suivi de la convergence et plus particulièrement encore ont fourni des efforts substantiels pour la réalisation de cette étude. Monsieur le Gouverneur, veuillez transmettre mes remerciements à votre équipe.

Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,

Pour faire un historique, il convient de rappeler que, lors de la Conférence des Chefs d'Etat tenue en juin 1999 à Malabo, en Guinée Equatoriale, qui a consacré la mise en route effective de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale, CEMAC, les Chefs d'Etat avaient décidé de rendre opérationnel le dispositif de surveillance multilatérale prévu dans le Traité de la CEMAC. L'objectif recherché étant d'assurer la convergence des différentes politiques économiques des Etats membres vers des performances soutenables à travers:

- i) la coordination des politiques économiques ; et
- ii) la mise en cohérence des politiques budgétaires nationales avec la politique monétaire commune.

A l'occasion du Sommet des Chefs d'Etat de notre Communauté en décembre 2000 à N'Djaména, la Banque Centrale a transféré au Secrétariat Exécutif de la CEMAC le dossier de la surveillance multilatérale et de la convergence des politiques économiques nationales, dont elle avait la charge depuis 1991 dans le cadre du Conseil de Convergence.

Prêt de 15 ans après la mise en application effective du dispositif de la surveillance multilatérale en zone CEMAC et sa conduite par la Commission de la CEMAC, il est apparu nécessaire de revisiter ce dispositif, au regard des résultats obtenus, des profonds changements structurels intervenus dans la plupart de nos

économies et de l'évolution de l'environnement économique international.

Le constat fait par la Commission et les partenaires montre les difficultés d'appliquer une surveillance à des Etats d'une Communauté qui ont des situations hétérogènes :

- i) hétérogénéité des situations macroéconomiques liée notamment à la diversité des niveaux de PIB par tête et des taux de croissance ;
- ii) hétérogénéité liée au poids des ressources pétrolières dans les PIB et les ressources publiques ; et
- iii) hétérogénéité des situations d'endettement caractérisée par une diversité des trajectoires de la dette et des risques de surendettement.

Le suivi des critères actuels ne semble plus être adapté au contexte de nos économies et montre que :

- le dispositif ne permet plus d'assurer d'une manière efficace la viabilité des politiques budgétaires ;
- ne contraint pas les Etats membres, notamment producteurs de pétrole à mettre en œuvre des politiques budgétaires contra-cycliques ;
- le risque d'une dynamique de la dette non soutenable est omniprésente du fait de la non prise en compte des dépenses d'investissement sur ressources extérieures dans le calcul du

critère actuellement en vigueur sur la viabilité budgétaire, à savoir le solde budgétaire de base.

En plus du constat ci-dessus, cette réforme se justifie par plusieurs évolutions majeures, dont :

- i) le désendettement public obtenu par bon nombre d'Etats de la Sous-Région suite à l'atteinte du point d'achèvement de l'initiative PPTE ;
- ii) l'ampleur des besoins d'investissements publics, en particulier dans le domaine des infrastructures faisant suite à plusieurs années d'ajustement structurel.

Au cours des douze derniers mois, trois éléments supplémentaires sont venus s'ajouter aux contraintes existantes. Il s'agit de :

- iv) la réforme par le Fonds Monétaire International des limites d'endettement associées à ses programmes de soutien, et qui concerne la quasi-totalité des États membres ;
- v) la baisse importante du cours du baril de pétrole qui affecte très fortement les recettes budgétaires de la plupart des pays membres de la CEMAC ;
- vi) la persistance des tensions sécuritaires qui créent un effet d'éviction sur les finances publiques tant au niveau des recettes que des dépenses.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Sur la base de ce qui précède, nous avons pris la décision de réformer notre dispositif de surveillance multilatérale, dans le cadre d'un exercice participatif, impliquant les Etats membres pour une meilleure appropriation, et les autres partenaires pour le partage d'expériences.

Cette réforme constitue pour nous une nécessité et un choix stratégique dans ce sens qu'elle nous permettra d'accroître l'efficacité de l'exercice de la Surveillance multilatérale, et partant, d'atteindre un des principaux objectifs de notre Union Economique : la convergence des économies de la sous-région vers des performances soutenables.

C'est pourquoi, en dépit du contexte difficile que traverse notre Institution en raison des évènements sécuritaires qui ont secoué notre pays de siège, nous avons engagé ce processus de réforme de la surveillance multilatérale.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Le défi que doit relever la Commission de la CEMAC pour conduire à terme cette réforme est important et lourd. Elle nécessite une volonté politique accrue de la part des Etats membres.

Au niveau institutionnel, les Etats membres doivent permettre à la Commission de la CEMAC de jouer pleinement son rôle en mettant en application et en veillant au respect des textes communautaires.

La question de financement reste un élément central pour la bonne marche de l'intégration de la Communauté et la mise en application effective des différentes réformes entreprises par la Commission de la CEMAC, d'abord celle déjà en cours sur la modernisation de la gestion des finances publiques, et celle-ci, sur la réforme du dispositif de la surveillance multilatérale, pour ne citer que ceux-là.

La Contribution des Etats membres à travers le reversement intégral de la Taxe Communautaire d'Intégration, TCI, doit être effective pour tous. Nous ne pouvons conduire à bien ces réformes sans moyens. C'est ici pour moi le lieu d'interpeler Monsieur le Ministre des Finances du Cameroun et tous les hauts représentants des Ministère des Finances des différents Etats membres sur cette question de collecte et de reversement intégral de la TCI. La Communauté en a grand besoin pour notre développement à tous.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Il n'est pas superflu de vous rappeler l'importance et la portée de la surveillance de nos économies. De plus en plus, les gouvernements sont tournés vers les marchés internationaux pour la recherche de financement. Les potentiels investisseurs ont besoin d'indicateurs, de garde-fou et des mesures qui sont de nature à garantir leurs investissements. La surveillance multilatérale donne un signal fort sur l'état de santé de nos économies. Alors, donnons-nous, dotons-nous d'un dispositif qui tout en nous exigeant certaines contraintes

de rigueur dans la gestion économique, soit également un vecteur de l'attrait massif des investissements directs étrangers.

L'objet du présent séminaire est d'examiner en profondeur, à la lumière des résultats de l'étude réalisée par la Fondation pour les Etudes et Recherches sur le Développement International, FERDI, ayant pour thème « *viabilité budgétaire et le renforcement du dispositif de surveillance multilatérale en zone CEMAC* », la réforme du dispositif de la surveillance multilatérale à travers l'analyse des critères de convergence, des indicateurs de surveillance multilatérale, et du fonctionnement institutionnel dudit dispositif.

Je ne doute pas un seul instant, au regard de la qualité et de la quantité des participants, de la pertinence de vos interventions constructives.

**Messieurs les Ministres,
Mesdames et Messieurs,**

Pour terminer mon propos, j'adresse mes sincères remerciements au peuple camerounais pour la bonne hospitalité qu'elle fait montre à l'endroit de tous les invités.

Tout en vous renouvelant mes remerciements pour cette mobilisation exceptionnelle qui témoigne de la synergie qui devrait caractériser davantage notre Communauté, je souhaite plein succès à nos travaux.

Vive l'intégration sous-régionale,

Vive la CEMAC,

Je vous remercie.